



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 30 septembre 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Michel BRANCART, Christophe DECAMPS, Martine GAEREMYNCK, Conseillers communaux.

Objet n°23 - Question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative à l'insécurité au plan vert

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves Hubaut relative à l'insécurité au plan vert.

Monsieur le Député-Bourgmestre,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames, Messieurs les Échevins et Présidente du CPAS,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Depuis quelques semaines maintenant, une nouvelle aire de jeux a été inaugurée au plan vert à Henripont.

Cette aire de jeux avait pour objectif de permettre aux enfants du village d'aller se détendre et se défouler en extérieur dans une zone protégée.

Cependant, les habitants du village font face à une problématique qui les empêche de profiter de cet espace.

En effet, depuis plusieurs jours, des véhicules avec des plaques étrangères squattent les lieux et un public plutôt particulier traîne sur les lieux.

Plusieurs habitants m'ont fait part d'un étrange trafic qui serait organisé sur les lieux.

Après le passage répété de ces véhicules, les lieux ne sont plus dans un état d'entretien suffisant et l'insécurité se fait sentir.

Il apparaît que ces personnes reviennent régulièrement et qu'il est impossible de laisser de jeunes enfants s'amuser à cet endroit dont c'est pourtant le but.

Mes questions sont donc les suivantes :

- La Ville et, par extension, la Police sont-elles au courant de la situation ?
- Dans l'affirmative, un plan d'action est-il prévu ?
- Les responsables de ce trouble ont-ils ou peuvent-ils être identifiés ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Monsieur Le Député-Bourgmestre Maxime Daye répond à la question.

La police est très rarement appelée; puisque Monsieur le Conseiller est souvent sur place, je vous invite à aller attendre les appels au commissariat. A la question "avez-vous été mis au courant?" est égal "avez-vous lu sur Facebook que..." alors la réponse est oui, si la question est avez-vous reçu - vous en tant que Bourgmestre - un appel des riverains, ou avez-vous reçu un email des riverains ou une demande de contact par le secrétariat, la réponse est non.

Est-ce que la police est contactée sur le champs? : non. Je suis désolé mais un flagrant délit est ce qu'il est. Nous avons eu des troubles devant l'Hôtel de Ville, j'ai appelé, la police est venue, elle a pu constater et mener des actions. Sur les réseaux sociaux, sur lesquels je suis, des citoyens commentent "Avez-vous appelé la police ?" la réponse était "non", alors commençons par là et ensuite nous pourrions agir de façon plus importante. Pourquoi : pour travailler sur le sentiment d'insécurité, il faut objectiver sur le sentiment il faut un rapport de police objectif, or je n'en ai pas; ça c'est la première chose. La deuxième chose - net vous en avez parlé vous-même - bien que nous sommes en fin de législature : des caméras de surveillance, oui bien évidemment; des agents constatateurs pour éventuellement faire des constats ou si ils auraient une casquette de steward urbain ou villageois, évidemment que oui. Alors il y aura une question de participation citoyenne qui va devoir être faite sur le plan vert. Je rappelle que le plan vert est un site privé, pour lequel on a une convention d'occupation, un baille, à la Ville de Braine-le-Comte. J'ai vu sur les groupes de discussions, la volonté d'avoir des barbecues en dur, or on risque d'attirer un public autre. L'Office du Tourisme a été très fier d'inaugurer une énorme chaise bleue avec vue sur le plan incliné de Ronquières, et bien cette chaise bleue attire des plaques d'autres contrées puisque c'est du tourisme, en ce compris pour des cyclistes. De ce fait, il va falloir travailler de concert avec les habitants sur cette notion de vigilance respectueuse. Il va falloir ré-inventer le modèle pour que tout le monde soit apaisé et que tout le monde ait le sentiment d'insécurité démonté, grâce à des actions objectives et concrètes sur le terrain.

Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT réplique.

Si vous n'avez pas été averti par les citoyens, vous avez maintenant été averti par les Conseillers communaux, et j'espère que quelque chose pourra être fait. Je pense que pour la problématique des dépôts de plainte, j'espère que l'information sera relayée à la police, nous en serons les garants. Merci.